

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Approbation des opérations et des comptes annuels de l'exercice 2017													
	1	Adoptée	2 062 830 122	99,17 %	16 890 936	0,81 %	316 583	0,02 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017.													
	2	Adoptée	2 062 441 181	99,15 %	17 302 115	0,83 %	294 345	0,01 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %
3	Affectation du résultat et fixation du montant du dividende de l'exercice 2017.													
	3	Adoptée	2 067 376 736	99,39 %	12 394 956	0,60 %	265 949	0,01 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %
4	Approbation des conventions relatives au regroupement des activités françaises de terminaux et de transport de gaz.													
	4	Adoptée	1 988 892 835	99,47 %	10 333 280	0,52 %	328 004	0,02 %	1 999 554 119	1 457 207 840	59,837 %	80 483 522	0	62,826 %
5	Approbation de la convention relative au rachat ferme auprès de l'Etat de 11 100 000 actions qui seront proposées aux salariés dans le cadre de l'opération d'actionnariat salarié Link 2018.													
	5	Adoptée	999 319 480	98,80 %	11 806 006	1,17 %	303 319	0,03 %	1 011 428 805	940 786 574	38,631 %	1 068 608 836	0	52,179 %
6	Approbation de la convention relative au rachat potentiel à terme auprès de l'Etat d'un nombre d'actions pouvant aller jusqu'à 11 111 111 actions, en fonction du nombre d'actions acquises par les salariés dans le cadre de l'opération d'actionnariat salarié Link 2018.													
	6	Adoptée	998 362 325	98,71 %	12 763 645	1,26 %	302 835	0,03 %	1 011 428 805	940 786 574	38,631 %	1 068 608 836	0	52,179 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
7	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.													
	7	Adoptée	2 062 303 348	99,15 %	17 464 618	0,84 %	269 675	0,01 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %
8	Nomination d'un administrateur (M. Jean-Pierre Clamadieu).													
	8	Adoptée	2 050 154 824	98,56 %	29 565 058	1,42 %	317 759	0,02 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %
9	Nomination d'un administrateur (M. Ross McInnes).													
	9	Adoptée	2 061 811 037	99,12 %	17 925 922	0,86 %	300 682	0,01 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %
10	Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2017 à Mme Isabelle Kocher, Directeur Général.													
	10	Adoptée	1 983 660 281	95,37 %	96 040 028	4,62 %	337 332	0,02 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %
11	Approbation, en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'Administration.													
	11	Adoptée	2 077 387 704	99,87 %	2 304 682	0,11 %	345 255	0,02 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %
12	Approbation, en application de l'article L. 225-37-2 du Code de commerce, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général.													
	12	Adoptée	2 018 264 330	97,03 %	61 328 431	2,95 %	444 880	0,02 %	2 080 037 641	1 527 590 992	62,727 %	0	0	63,921 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
13	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, (i) l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de filiales de la Société, et/ou (ii) l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)													
	13	Adoptée	2 074 895 492	99,76 %	4 762 350	0,23 %	283 563	0,01 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
14	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, (i) l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de filiales de la Société, et/ou (ii) l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique)													
	14	Adoptée	1 925 440 243	92,57 %	154 155 315	7,41 %	345 847	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
15	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique).													
	15	Adoptée	1 900 058 368	91,35 %	179 563 742	8,63 %	319 295	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
16	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 13e, 14e et 15e résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique).													
	16	Adoptée	1 908 899 803	91,78 %	170 540 014	8,20 %	501 588	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
17	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses en rémunération des apports de titres consentis à la Société dans la limite de 10 % du capital social (utilisable uniquement en dehors des périodes d'offre publique).													
	17	Adoptée	1 943 383 629	93,43 %	136 197 491	6,55 %	360 285	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
18	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider, avec maintien du droit préférentiel de souscription, (i) l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de filiales de la Société, et/ou (ii) l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (utilisable uniquement en période d'offre publique)													
	18	Rejetée	1 300 321 331	62,52 %	779 293 588	37,47 %	326 486	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
19	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider, avec suppression du droit préférentiel de souscription, (i) l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de filiales de la Société, et/ou (ii) l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance (utilisable uniquement en période d'offre publique)													
	19	Rejetée	1 303 763 678	62,68 %	775 817 594	37,30 %	360 133	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
20	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier (utilisable uniquement en période d'offre publique).													
	20	Rejetée	1 295 822 464	62,30 %	783 751 794	37,68 %	367 147	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
21	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres avec ou sans droit préférentiel de souscription réalisée en application des 18e, 19e et 20e résolutions, dans la limite de 15 % de l'émission initiale (utilisable uniquement en période d'offre publique).													
	21	Rejetée	1 290 763 783	62,06 %	788 683 452	37,92 %	494 170	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
22	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour procéder à l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses en rémunération des apports de titres consentis à la Société dans la limite de 10% du capital social (utilisable uniquement en période d'offre publique).													
	22	Rejetée	1 293 743 947	62,20 %	785 817 946	37,78 %	379 512	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
23	Limitation du Plafond Global des délégations d'augmentation de capital immédiate et/ou à terme.													
	23	Adoptée	1 960 025 868	94,23 %	119 413 192	5,74 %	502 345	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
24	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres.													
	24	Adoptée	1 463 858 165	70,38 %	615 760 675	29,60 %	322 565	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
25	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues.													
	25	Adoptée	2 076 267 902	99,82 %	3 347 865	0,16 %	325 638	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
26	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au profit des salariés adhérents de plans d'épargne d'entreprise du groupe ENGIE.													
	26	Adoptée	2 046 677 258	98,40 %	32 940 020	1,58 %	324 127	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
27	Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur de toute entité ayant pour effet exclusif de souscrire, détenir et céder des actions ou autres instruments financiers, dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'actionariat salarié international du groupe ENGIE													
	27	Adoptée	2 049 081 263	98,52 %	30 518 620	1,47 %	341 522	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
28	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur, d'une part, de l'ensemble des salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux de la société ENGIE) et, d'autre part, des salariés participant à un plan d'actionariat salarié international du groupe ENGIE													
	28	Adoptée	2 053 582 396	98,73 %	26 020 630	1,25 %	338 379	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
29	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions en faveur de certains salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe ENGIE (à l'exception des mandataires sociaux de la société ENGIE).													
	29	Adoptée	1 767 507 784	84,98 %	312 097 483	15,01 %	336 138	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %
30	Pouvoirs pour l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale et pour les formalités.													
	30	Adoptée	2 079 430 931	99,98 %	197 977	< 0,01 %	312 497	0,02 %	2 079 941 405	1 527 542 844	62,725 %	0	0	63,919 %